

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0004754

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7252

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAÏSSI EL ARBI

Date de naissance : 01/01/1958

Adresse : LOT WAFA R.N° 272 H DEROUA

Tél. : 06 66 84 69 55 Total des frais engagés : 319,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 21/03/2022

Nom et prénom du malade : RAÏSSI EL ARBI

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Adénocarcinome de prostate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Adénocarcinome de prostate

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DE ROUA

Signature de l'adhérent(e) : M. BOUAFIAHANE

Le : 21/03/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/03/2022	A S		Gratuit	<i>DR. SABRI RAJAEI</i> Dr. Sabri Rajaei - N° 1092 Karin Residence - 1122250 Casablanca - Tel: 05 22 78 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. Saad BENELLOUN A PHARMACEUTIQUE NPE : 062074810	03.22	319,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

DR.SABRI RACHID

CHIRURGIEN UROLOGUE



- Chirurgien et endoscopie des reins et des voies génito-urinaires
- Echigraghie urologique
- Urodynamique
- Lithotriptie extracorporelle
- Stérilité masculine
- Impuissance sexuelle
- Maladie sexuellement transmissibles
- Circoncision, enuresie chez l'enfant

- Membre de l'association Européenne d'Urologie
- Membre de la société internationale d'urologie

إختصاصي في أمراض و جراحة الكلى
و المسالك البولية و التناسلية

- فحص و جراحة الكلى و المسالك البولية عبر المنظار
 - تفتيت بدون جراحة لحصى الكليتين و المسالك البولية
 - العقم و العجز الجنسي عند الرجال الافراط التناسليه
 - الختان و التبول الإلارادي عند الأطفال
 - الشخص بالصدى (أيكوغرافي)
 - عضو في الأوروبية للمسالك البولية
 - عضو في الجمعية العالمية للمسالك البولية

21/03/2022

P. RAISI EL ABBAS

(39, 50)

130 Zivlo x 400 g

25 de 7

49.30

2021/10/1

63.9°

Terasawa dry

18/1 Jan

7.

74, 10

شارع أبو بكر القادري العمارة (D) سidi معروف فوق قيسارية باب الخير الطابق الثاني رقم 6
Avenue Aboubakr El Kadiri - Sidi Maarouf Résidence Al AHFAD au dessus du centre
commerciale Bab AL Khaire - Immeuble (D) apt N° 6 - Casablanca
E-mail : racsab.dr@gmail.com - Tél : 05 22 78 00 00

LOT 210610
EXP 12/2023
PPV 74.10DH

63,90



TERAZO

LOT: 12721003
PER: 06/2024
PPU: 42,30 DH

B
400

Tenir hors de la portée et de la vue
Pas de n...
Soi...

بفلاكسا ساسين
LOT: 164705
PER: 12/2022
PPU: 139,50DH